

INFORMATION SUR LES JOURS FERIES

Chers collègues,

Comme vous le savez nous avons rencontré ce matin à 10h avec nos collègues de la CFDT et de la CGT La Direction par rapport à la planification des jours fériés.

Les points où nous sommes toujours en désaccord :

- ➔ **NOUS RECLAMONS un jour de repos compensateur** pour les personnes travaillant un jour férié comme l'usage le prévoit !!!
- ➔ Nous demandons à toutes les **personnes à qui le roulement n'a pas été respecté** au niveau du **jour de repos** où du **nombre d'heures planifiées sur le jour férié** de se manifester auprès du service RH. Il est hors de question de détourner le roulement pour faire plus d'heures sur le reste de la semaine!!!
- ➔ Nous maintenons le fait que l'entreprise est dans l'obligation **d'informer et de consulter les DP et le CHSCT** sur ce point car le nouveau système de planification des jours fériés modifie les conditions de travail. Si la Direction ne convoque ni les DP ni le CHSCT cela constitue un **délit d'entrave** passible de poursuites judiciaires !!!

LA DIRECTION EST DANS L'INCAPACITE DE REpondre A NOS QUESTIONS AUJOURD'HUI. ELLE NOUS DEMANDE UN DELAI SUPPLEMENTAIRE JUSQU'AU 24 AVRIL.

NOTRE REponse EST CLAIRE: TOUS LES POINTS EVOQUES NE SONT PAS NEGOCIABLES. POUR NOUS C EST UN ACQUIS, DUREMENT MERITE !!!

A PARTIR DU 25 AVRIL PREPAREZ VOUS A UNE REponse MASSIVE DE NOTRE PART. NOUS SERONS INTRANSIGEANTS POUR RECLAMER NOTRE DU !!!